

Aménagement du Centre-bourg

Saint-Usuge (71484)

Reconquête des espaces publics

Le projet

CONTEXTE

Un centre bourg peu visible et très minéralisé, constitué de 2 sous-ensembles : la Place de la Mairie et la Place de l'Eglise

ACTEURS

Maître d'ouvrage : Commune de Saint-Usuge

Maître d'œuvre : 2AGE Conseils, Atelier du Bocage

DATE DE RÉALISATION

Début des études : 2020

Réalisation : printemps 2022 et novembre 2022 pour les plantations

COÛT

- Environ 450 000 € HT

➔ **Opération publique**

➔ **Zone rurale**



Les objectifs visés

- ➔ Gestion intégrée des eaux pluviales
- ➔ Désimperméabiliser
- ➔ Végétalisation
- ➔ Lutte contre les effets îlot de chaleur
- ➔ Espace public
- ➔ **Création de lieux de rencontres**

Les solutions retenues

Techniques mises en œuvre :

- Structures poreuses

Principe de fonctionnement :

- Infiltration

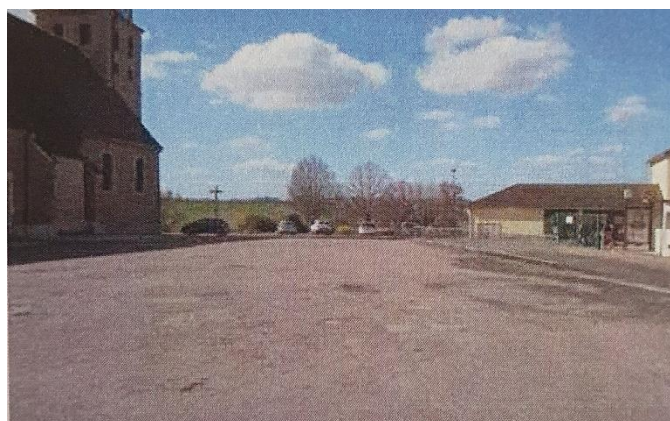
Les motivations pour une gestion alternative des eaux pluviales

Il y a longtemps que l'idée a germé de réaménager la place en la végétalisant davantage et en profitant de la topographie naturelle très favorable à la circulation de l'eau. Les travaux à l'étude sur le site de l'école toute proche ont été l'occasion de lancer le projet intégrant la gestion des eaux pluviales. Cet aménagement, couplé à celui de la traversée du bourg vise 3 objectifs :

- La sécurisation et mise en accessibilité des cheminements piétons
- La valorisation esthétique et l'apport de convivialité au centre-bourg
- La conservation des usages existants (stationnement, fête patronale, etc.)



Place de la Mairie avant



Place de l'Eglise avant



Futurs parkings de la Mairie et Place de l'Eglise, en attente de la pousse de l'herbe

Focus concertation

Deux réunions publiques ont été organisées, pour connaître les attentes des futurs utilisateurs, commerçants etc.

La consultation des habitants et la communication sur le projet se sont appuyées sur l'envoi de courriers, d'articles dans le bulletin communal et sur le site internet de la commune. Une exposition du projet a également été organisée avec mise à disposition d'une boîte à idées.

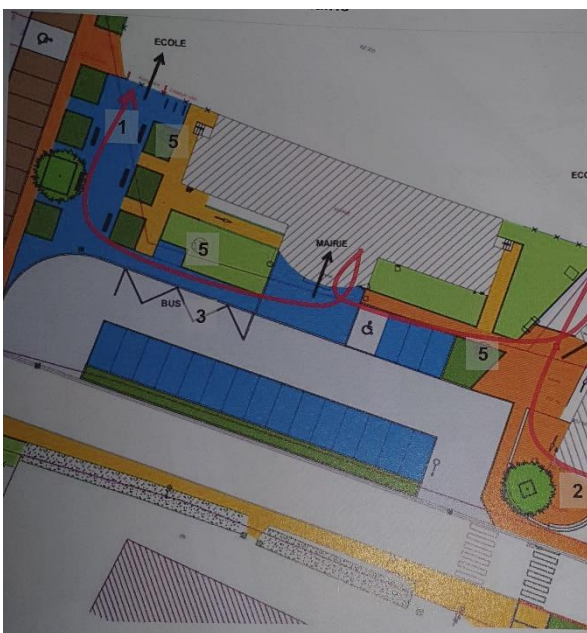
Comment ça marche ?

Le choix des matériaux a été fait avec la balance entre le confort des usagers, la durabilité des matériaux et leur perméabilité mais également le respect de l'identité de la place du centre-bourg.

Ainsi, pour des espaces à fort passage, les matériaux résistants sur le long terme ont été privilégiés tels l'enrober et le béton désactivé. Les autres espaces permettront la mise en place de revêtements perméables (pavés engazonnés et/ou sablés). En effet, il était nécessaire de mettre en place des matériaux porteurs pour conserver les usages existants et en raison du passage de véhicules lourds (accès livraisons de l'école, implantation des forains, etc.).

Les espaces « herbeux » et haies collecteront les eaux de voirie et permettront leur infiltration dans le sol. Ils contribuent par ailleurs à maintenir une « trame verte » favorable à la biodiversité.

Ainsi les eaux pluviales seront soit directement infiltrées en place dans un revêtement perméable soit dirigées vers un espace vert permettant également leur infiltration. Des systèmes de surverse vers le réseau d'eaux pluviales seront installés pour gérer les pluies de forte intensité. Les besoins de stationnements (salle polyvalente, église, etc.) ont limité les possibilités de végétalisation.



Place de la Mairie

(Plan avant-projet)

- (1) Dégagement d'un espace piéton pour espace de convivialité à l'entrée de l'école (bancs, plantations)
- (2) Mise en sécurité du parvis de la salle des fêtes
- (3) Implantation de l'arrêt de bus scolaire
- (4) Continuité des cheminements piéton et accessibilité entre les ERP
- (5) Conservation des arbres existants

Place de la Mairie

(Plan avant-projet)

- (1) Aménagement d'un parking à proximité de l'école (parents, église)
- (2) Dégagement d'une placette circulaire pour l'accueil d'évènements ponctuels
- (3) Création d'un parvis piéton pour l'église
- (4) Continuité des cheminements piéton et accessibilité entre les ERP



Retour d'expérience

Ce qui a bien fonctionné

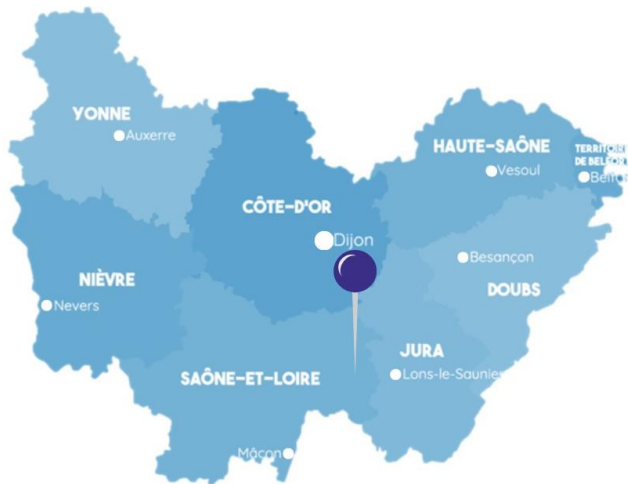


- Malgré des contraintes en termes d'usage, il a été possible d'optimiser la désimperméabilisation au niveau de la Mairie/Ecole
- Une typologie de site qui a facilité la mise en œuvre
- Les abords des parcelles des riverains qui, bien que non inclus dans le projet, ont également concourus à la gestion à la source des eaux pluviales.

Si c'était à refaire



- Le suivi du chantier et les pratiques très ancrées, pas toujours cohérentes avec l'objectif du projet
- Prévoir des clauses spécifiques dans les marchés



Plus d'informations

Localisation :

5 Place Julien Duriez, 71484 Saint-Usuge
Coordonnées GPS : 46.67794198434027,
5.25006212108623

Accessible au public

Pour en savoir plus ou pour visiter l'opération, vous pouvez contacter :

Mairie de Saint-Usuge,
5 place Julien Duriez,
71484 Saint-Usuge
03 85 72 11 21
Mairiesaintusuge@wanadoo.fr



Crédits photo : 2AGE et Ascomade